

Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Sandra DEPLANCHE
Tél. 04 73 40 61 13
daji@uca.fr

La Présidente du conseil d'administration de
l'Établissement Public Expérimental Université Clermont
Auvergne,
à
Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'Établissement
Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

Clermont-Ferrand, le 15/10/2021

**Objet : Convocation du conseil d'administration de l'établissement expérimental Université
Clermont-Auvergne**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil d'administration de l'Établissement Public Expérimental
Université Clermont Auvergne qui se tiendra le :

Vendredi 22 octobre 2021 à 09h00
Amphithéâtre 220
Maison des Sciences de l'Homme - MSH
4, rue Ledru
63000 CLERMONT-FERRAND

Ordre du jour :

1. Informations générales

- Contrat d'établissement – Point d'étape ;
- Retour sur la visite sur site du jury I-SITE ;

2. Questions stratégiques

- 2.1 Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2022 ;
- 2.2 Campagne d'emplois 2022 ;

3. Délibérations opérationnelles

3.1. Affaires juridiques et Institutionnelles

- 3.1.1. Désignation d'une représentante de l'environnement socio-économique – Dirigeante
d'une PME-TPE ;
- 3.1.2. Statuts de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales – Modification ;
- 3.1.3. Compte-rendu des actes pris par le Président en vertu de la délégation du Conseil
d'administration ;
- 3.1.4. Compte-rendu des actes pris par le Directoire en vertu de la délégation du Conseil
d'administration ;

3.2. Affaires financières

- 3.2.1 Subventions de la billetterie du CLASS ;
- 3.2.2. Pouvoir au Président de l'UCA d'engager un dossier de financement FEDER ;

3.3 Relations internationales

3.3.1. Paiement des bourses ERASMUS+ du 1er semestre de l'année académique 2021-2022 ;

3.4 Ressources humaines

3.4.1. Rémunération des intervenants pour activités accessoires (décret 2010)

3.5 Recherche

3.5.1. Exonération des droits d'inscription pour les doctorants ;

3.5.2. Campagne de prolongation des contrats doctoraux.

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser à daji@uca.fr

La présidente



Nathalie DINI